Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie du chemin de fer de *Montréal*, Ottawa et Occidental, et pour changer son nom en cetui de 'Compagnie du chemin de fer de *Montréal* et Occidental,' a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte autorisant la Compagnie "Nationale d'Assurance à liquider ses affaires et renoncer à sa charte et pourvoyant à sa dissolution," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: 
"Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de 
"l'Atlantique au Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Cham. re.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à "Qu'Appelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: 
"Acte à l'effet de proroger l'acte qui incorpore certaines personnes sous le nom de 
"président, directeurs et compagnio de la Farmers' Bank of Rustico," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la banque Canadienne du comté de *Brant*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la quarante cinquième année du règne de "Sa Majesté, intitulé: 'Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires,